

Avis adopté

Séance plénière du 23 avril 2024

Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis

Déclaration du groupe Entreprises

De cette saisine gouvernementale sur l'articulation des temps de vie professionnel et personnel et plus précisément sur la question des impacts des thèmes les plus prégnants pour nos concitoyens, l'avis présenté ici pointe plusieurs éléments importants pour le groupe Entreprises.

Des principaux enseignements de la consultation citoyenne, le groupe Entreprises retient les éléments suivants :

Si la question de l'organisation de la durée du travail est toujours centrale, elle n'en est qu'un élément qui ne doit pas occulter l'importance que les personnes attachent à la question de l'articulation de leurs différents temps de vie, du bon équilibre entre différents facteurs. Loin de sous-estimer la valeur travail et l'attachement des Français à celle-ci, la consultation effectuée permet d'avoir une vision nuancée et de mettre en exergue des pistes d'amélioration notables. A ce sujet, il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle fondamental du travail en matière de lien social, rôle qui conduit à relativiser les attentes qui pourraient trop éloigner les personnes de leur lieu de travail.

Deuxième enseignement précieux : la mise en exergue de situations de travail diverses en fonction des secteurs, des catégories socioprofessionnelles et des conditions de vie.

Troisième élément : les éléments de benchmark européen apportent un éclairage intéressant tant en matière de télétravail que sur les expérimentations sur la semaine de 4 jours, au regard de la demande des citoyens de mieux maîtriser le temps consacré au travail et à la vie personnelle.

Ces éléments sont repris par les préconisations de l'avis qui soulignent l'importance du dialogue social, des outils qu'il met en place à chaque niveau pour que chacun puisse s'emparer de ces thématiques. Le groupe Entreprises souhaiterait par exemple souligner son attachement à la prise en compte des spécificités sectorielles par la mise en place de conférences de progrès traitant de l'articulation des temps, mais aussi par la nécessité de mieux accompagner les branches et les entreprises pour développer des actions, ou encore par un accompagnement de l'état pour faciliter des engagements de développement de la part de secteurs ou entreprises volontaires. En effet, il convient de respecter une approche mesurée pour ne pas pénaliser des métiers et des secteurs, et donc des salariés et des entrepreneurs, qui n'auraient la possibilité de recourir à certains dispositifs comme le télétravail par exemple. Des dispositifs d'accompagnement spécifiques doivent donc être envisagés.

Par ailleurs, le groupe Entreprises souligne l'effort de réflexion sur les « zones grises » et la définition du temps libre. Outrepasser d'une part les dogmatismes et d'autre part les réflexions trop théoriques mérite d'être souligné.

L'avis porte également sur les fonctions publiques. En effet, beaucoup d'obligations sont à la charge des employeurs relevant du code du travail alors même que les salariés du secteur public éprouvent de vraies difficultés devant de véritables dysfonctionnements : manque d'anticipation des besoins, absence de planification à moyen terme, management obsolète.

Par ailleurs, soulignons qu'au cours de ces dernières années, le sujet de la qualité de vie au travail s'est progressivement renforcé dans de nombreuses entreprises, accéléré par la crise sanitaire de la COVID-19. Outil de performance et levier de résilience, cette démarche relève aussi de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Si elle doit s'inscrire au cœur de la stratégie globale de l'entreprise, elle se doit d'être conduite par les managers de manière progressive, pédagogique et positive pour maintenir l'engagement de toutes et tous. Les partenaires sociaux ont d'ailleurs élargi le champ avec l'apparition de la notion de Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). A ce sujet, le groupe Entreprises ne peut que partager les préconisations visant à mieux impliquer les dirigeants et managers pour évaluer la charge de travail et les pistes d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Enfin, l'avis consacre une partie importante sur les responsabilités familiales : tout ce qui peut conduire à un meilleur équilibre entre Femmes et Hommes et à un exercice plus facilité en matière de parentalité est essentiel. L'accompagnement de la puissance publique est à ce sujet essentiel.

En remerciant les rapporteurs d'avoir réalisé un travail précis et mesuré sur ces questions, le groupe Entreprises vote favorablement ce texte.